

Moazz LAOVANI

Déclaration de S.E.M. Mohamed Khaled Khiari, Ambassadeur, Représentant  
Permanent de Tunisie, à la 71<sup>ème</sup> session de la Commission Désarmement et Sécurité  
Internationale  
(Mardi 11 octobre 2015)

**Monsieur le Président,**

Je tiens à vous renouveler au nom de la délégation tunisienne mes félicitations pour votre élection à la présidence de la Première Commission et à vous assurer de notre pleine coopération pour le succès des travaux de cette session.

Ma délégation souscrit aux déclarations prononcées au nom du Mouvement des Pays Non-Alignés, du Groupe Africain et du Groupe Arabe.

**Monsieur le Président,**

La Tunisie attache une grande importance aux efforts multilatéraux dans le domaine du désarmement et continuera à soutenir toutes les initiatives visant à promouvoir l'élimination des armes nucléaires, chimiques et biologiques tout comme la réduction des armes conventionnelles.

En dépit des conséquences humanitaires catastrophiques qu'entraînerait l'utilisation accidentelle ou volontaire d'une arme nucléaire, les divergences profondes entre les États dotés de ce type d'armes et ceux non dotés, mais également entre les puissances nucléaires elles-mêmes, demeurent un obstacle sérieux à la revitalisation de la Conférence du désarmement et à la ~~reprise des négociations en vue de parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires.~~

La Tunisie souhaite réaffirmer sa conviction que le Traité de Non-prolifération nucléaire constitue l'instrument clé sur la voie de cet objectif et souligner l'importance de le soutenir tout en œuvrant à l'appliquer de manière équilibrée, sans discrimination, en s'appuyant sur ses trois piliers.

Elle salue également les efforts du Groupe de travail à composition non-limitée chargé de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire et exprime son soutien à la recommandation en faveur d'un instrument juridique contraignant interdisant les armes nucléaires qui viendrait en soutien à la réalisation des objectifs du Traité de Non-prolifération.

**Monsieur le Président,**

La Tunisie regrette que les États parties ne soient pas parvenus à adopter un document final à la dernière conférence d'examen du TNP, en raison entre autres du blocage sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient.

La Tunisie appelle la Communauté internationale à prendre des mesures urgentes et concrètes en vue de lever ce blocage dû essentiellement au refus de la principale partie concernée de rejoindre le TNP et de placer ses installations nucléaires sous le régime des garanties intégrales de l'AIEA, et exprime la crainte qu'une absence d'action ne remette sérieusement en cause la crédibilité du TNP et ne fasse courir le risque de voir les pays de la région s'engager dans une course périlleuse aux armements. Nous aurions alors échoué dans notre tâche engagée de longue date.

La Tunisie souhaite également réitérer sa conviction que les immenses ressources actuellement consacrées aux armements nucléaires serviraient davantage la paix et la sécurité internationales si elles étaient dévolues, même partiellement, au développement, à la protection de l'environnement et à la promotion de la démocratie et des droits de l'homme.

Quoiqu'il en soit, ma délégation considère que le désarmement est d'autant plus indispensable de nos jours en raison de l'ubiquité de la menace terroriste et qu'il est nécessaire de redoubler d'efforts pour empêcher les acteurs non étatiques mal intentionnés de mettre la main sur des armes de destruction massive, qu'elles soient nucléaires, biologiques ou chimiques.

La Tunisie réitère dans ce cadre son attachement à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et à celle sur l'interdiction des armes biologiques et condamne toute utilisation de ces armes, quels qu'en soient les auteurs.

**Monsieur le Président,**

Le continent africain est le premier touché par les effets néfastes tant sur le plan humanitaire qu'économique et social de la présence excessive et incontrôlée d'armes légères et de petit calibre qui favorisent les conflits internes de tous genres et alimentent les activités des groupes terroristes.

La Tunisie souligne à cet égard la nécessité d'une mise en œuvre pleine et efficace du Programme d'action visant à prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes

légères sous tous ses aspects et se félicite des conclusions de sa sixième réunion biennale tout comme de l'issue de la Seconde Conférence d'examen du Traité sur le commerce des armes.

~~Enfin la Tunisie partage les préoccupations de plus en plus grandes~~ sur l'utilisation des armes explosives en zones habitées, notamment au Moyen-Orient, et ses conséquences dévastatrices sur les populations civiles.

**Je vous remercie**